



ARDECHE



Fédération départementale

COMpte Rendu de l'Assemblée Générale DU 23 mai 2014

Le vingt-trois mai deux mille quatorze, la Fédération ardéchoise des centres sociaux s'est réunie en assemblée générale sous la présidence d'Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative (mandat des adhérents) :

Collège des usagers

Mesdames : Aribi Nadia et Mahieddine Noria (CS ASA - Aubenas), Faure Mireille et Peyron Marie Noëlle (CS Le Pouzin), Promayon Monique (CS MJC - La Voulte)(Pouvoir de El Nassiri Abdelouaid, CS MJC La Voulte), Charles Françoise (CS Tournon), Berenger Mireille (CS Villeneuve de Berg), Montéremal Marie-Jo, Tessier Françoise et Mathieu-Dusserre Marie-Anne (CS Valgorge), Bergère Françoise, Gauthier Carmen et Mesclon Florence (Csx Annonay), Parat Marion (CS Acalj-Seibel - Aubenas), Touati Mireille (Comité d'usagers CS CCAS La Voulte), Brasseur Marie-Antoinette et Tournoux Rachida (Cs Revivre Les Vans)

Messieurs : Guerin Paul (CS ASA - Aubenas), Delas Denis (CS Le Pouzin), Giordano André (CS saint Agrève) pouvoir de Barriol Henri (CS saint Agrève), Hallier Jean-Claude et Bernié Philippe (CS Tournon), Montalbano Henri et Jambert Pierre (CS Acalj-Seibel - Aubenas), Richon Hervé (CS Les Vans)

Collège des professionnels

Mesdames : Marie Corinne (CS Tournon)(pouvoir de Grange Sandra CS Saint Agrève), Pellet-Marquis Estelle (CS Les Vans) (pouvoir de Julien Line CS Le Pouzin), Collonges Annie (CS CCAS, La Voulte) (pouvoir de Devaud Chloé CS Acalj-Seibel Aubenas), Lebre Natacha (CS Valgorge),

Messieurs : El Amrani Hassan (pouvoir de Planchez Isabelle CS Privas), Najarian Frédéric (Csx Annonay), Le Négaret Guillaume (CS Le Teil)

Collège institutionnels

Monsieur : Vialar Yvon (CS CCAS La Voulte)

Membres de droits

Messieurs : Vialle Alain, PAULIN Jean Michel (Caf 07), Royer Manoha Jean-Noël (MSA),

Étaient excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames : Planchez Isabelle (CS CCAS Privas), Grange Sandra (CS Saint Agrève), Julien Line (CS Le Pouzin), Devaud Chloé (CS Acalj-Seibel Aubenas)

Messieurs : Barriol Henri (CS Saint Agrève), El Nassiri Abdelouaid (CS MJC La Voulte, BOMBRUN Paul (CAF 07)

Validité de l'Assemblée

Soit 42 mandats présents ou représentés sur 68 possibles (soit 61.76% des mandats possibles présents et ou représentés) répartis de la manière suivante :

- 27 mandats collège bénévoles sur 46, soit 58.69%
- 11 mandats collège professionnels sur 16, soit 68.75%
- 1 mandat collège institutionnels sur 2, soit 50%
- 3 mandats membres de droit sur 4, soit 75%

Un seul adhérent n'est pas représenté (soit 93.75% des adhérents présents)

Le quorum étant à 34 mandats présents ou représentés et de la moitié des adhérents, l'assemblée générale peut donc valablement siéger et délibérer.

Assistaient à L'Assemblée Générale sans voix délibérative, mais avec une expression comptabilisée en vote complémentaire (explication ci-après dans les modalités de délibération de l'assemblée générale) :

Administrateurs de la Fédération sans mandats de leur centre :

Mesdames : Audibert Agnès, Capon Fabienne, Carret Françoise (Trésorière), Champion Emmanuelle, Clément-Montalbano Thérèse, Dicks Marilou, Galamien Annie, Glass Josie, Isabelle Thiry,

Messieurs: Ariotti André, Duret François, Faucuit Alain (Président), Ferrer Yves, Haond Sébastien, Roucoux Patrick, Sartre Guillaume, Gérard Timbert

Invités

Mesdames : Durand Marie-Noëlle (maire adjoint Aubenas), Flumian Isabelle (pôle éducatif et social Ville d'Aubenas), Roure Elisabeth (animatrices ASA Aubenas), Chion-Maugiron Sarah (réfèrent famille ASA Aubenas), Moery Vanessa (salariée de revivre, Les Vans), Sagnes Charlotte (animatrice CS Tournon), Hernandez Cathia (responsable enfance CS Le Teil), Coulombe Hélène (CS Valgorge), Aymard Marjorie (CS Valgorge), Royer-Manoha Noëlle (CS Acalj-Seibel Aubenas), Diaz Annie (CS Acalj-Seibel Aubenas), Benevise Aurélie (Bénévoles CS Revivre Les Vans), Rissoan Nadège (réfèrent famille Acalj-Seibel Aubenas), Bonnifay Catherine (bé »névoles Acalj-Seibel), Palombo Christine (bénévoles MdQ pont d'Aubenas), Nonikoff Béatrice (bénévoles MdQ pont d'Aubenas), Ventalon Sofia (Animatrice atelier mairie Aubenas), Maadadi Habiba (bénévoles ASA Aubenas), Amraoui Barka (Bénévole ASA Aubenas).

Messieurs: Baron Alexis (DGA CG07), Gagou Mustapha (responsable maison de quartier pont d'Aubenas), Le Gales Charles (Directeur CS Tournon), Soyer Pierre (CS Valgorge), Collard Stéphane (Directeur CS Valgorge), Renaud Robin (Animateur CS revivre, Les Vans), Cantarutti Alain (Rhône-Alpes centres sociaux).

Soit 41 votes complémentaires possibles

Assistaient à la réunion sans voix délibérative

Mme Vanessa Jaume (déléguée adjointe) et Christian Dumortier (délégué de la Facs),

Étaient excusés:

Mesdames : Avogadro Nathalie, Barthelon Anne-Catherine, Julou Christine, Payrastre Hélène, Souche Geneviève, Vignal Régine et Wallet Julie administratrices de la fédération, Finiels Martine (vice-présidente du conseil général), Roucoux Colette (Présidente de l'Association des centres sociaux d'Annonay), Oehlenschläger Sylvie (Coordinatrice Csx Annonay)

Messieurs : Durand Jean-Pierre (Maire d'Aubenas), Lacombe Denis (Conseiller Général), Belin Didier (direction solidarité conseil général de l'Ardèche), Jauzion Jean-Luc (Directeur pôle socio-éducatif Aubenas), Faury Olivier (responsable pôle partenaires CAF 07), Lacombe Eric (Directeur CS MJC La Voulte), Brahimi Raphael (Directeur CS MJC 3 Rivières), Paul Bombrun (CAF)

Ordre du jour (rappel)

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activités
- ✓ Rapport financier
- ✓ Élection du conseil d'administration

Les rapports complets ont été remis aux participants et envoyés aux adhérents deux mois avant la date de l'assemblée générale conformément à nos statuts.

Un mode d'animation et de délibération pour une progression du portage démocratique du projet fédéral

✓ Afin de **renforcer l'implication des centres** dans le projet de la Fédération ardéchoise des centres sociaux, nous avons modifié en 2011 nos statuts et acté que les administrateurs et salariés des centres, qui portent les mandats de nos adhérents soient distincts des administrateurs fédéraux.

✓ Toujours pour poursuivre sur cet axe de travail de notre projet fédéral, et pour **permettre à chaque participant de l'assemblée quel que soit son statut d'être acteur des processus de décision de l'assemblée générale** nous avons conjugué vote statutaire (démocratie représentative avec porteurs de mandats désignés par leur centre) avec un mode d'expression de démocratie direct (vote de chaque participant, appelé ci-après vote complémentaire administrateurs sans mandats et invités). Afin de distinguer les votes (respect statutaire) les personnes se sont exprimées à partir de bulletins de votes de couleurs différentes pour les votes statutaires (vert) et pour les votes d'expression de démocratie directe (blanc), non statutaires.

✓ **Par ailleurs, en conformité avec nos nouveaux statuts la majorité requise pour qu'une délibération soit acceptée est de 50% + 1 voix sur les suffrages exprimés blancs ou nul compris.**

Rapport moral

L'année 2013 a été marquée par le Congrès national à Lyon. Les participants ont été nombreux : 3000 personnes et l'Ardèche était bien représentée : 90 personnes. Le thème principal de ce congrès a été : « le renforcement du pouvoir d'agir des habitants », travail qui continue à s'approfondir en Ardèche dans les Centres Sociaux avec l'appui de la FACS

En 2013, le partenariat s'est renforcé avec la CAF, le Conseil Général, et la MSA. Une place prépondérante et reconnue de la Fédération dans le paysage local de l'éducation populaire et de l'animation locale

- Ainsi en est-il des rencontres organisées par la FACS et les Centres Sociaux, avec les habitants autour des Schémas Sociaux du Conseil Général, pour récolter leur parole, dans le but de la prendre en compte dans ces schémas sociaux départementaux
- Mais aussi de la participation de la FACS et des Centres Sociaux dans l'élaboration de l'évaluation des Projets Sociaux

En 2013, un chantier s'est ouvert devant nous : les Centres Sociaux permettant le développement du Pouvoir d'Agir des habitants, avec toutes les questions sur lesquelles la FACS doit aider les Centres Sociaux concernant : la démarche à mettre en place, son évaluation, et les moyens nécessaires en formation, en personnel, en financement.....)

Rappelons- nous les orientations politiques de la FACS définies dans son projet renouvelé en 2012 :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté économique et la précarité
- Revendiquer le droit à l'éducation pour tous et à la promotion sociale des citoyens
- Contribuer au dialogue entre les citoyens et les élus et/ou les institutions

La Fédération travaille

- à l'analyse pertinente du territoire et des questions sociales posées,
- à la collaboration et la réflexion commune avec les acteurs qui composent le territoire
- à une méthodologie créative et participative mettant l'habitant au cœur du processus

Nos délégués départementaux sont le pivot du travail de la FACS, il demande aussi un dynamisme associatif.

Je ne pourrais pas finir sans faire état d'un chantier qui me semble prioritaire pour 2014 : Quelle place pour la fédération dans le réseau départemental des Centres Sociaux, quel rôle dans l'animation du réseau.

Le bureau de la FACS a réfléchi à la gouvernance au sein de la FACS, et proposé cette réflexion au CA qui l'a validée. Le projet fédéral pense son évolution avec comme but : le partage du pouvoir avec tous les acteurs de la FACS, pour **construire du collectif**

Un travail de réflexion, concernant la place de la FACS auprès des Centres Sociaux a été demandé lors du dernier CA, cette demande rejoint la réflexion déjà abordée en bureau (La FACS dans sa place d'animation du réseau, de représentation des Centres Sociaux auprès des partenaires, **quelle autonomie pour les Centres Sociaux ?.....**

Nous devons travailler ensemble à ce que la relation entre la FACS et les Centres Sociaux soit une relation de confiance, de soutien et de partenariat. Le positionnement de la FACS doit être clair aussi bien pour les Centres Sociaux que pour les partenaires

RESOLUTION N° 1

Après avoir entendu le rapport moral présenté par le président, l'Assemblée Générale approuve ce rapport

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
5	1		36

Le rapport moral est adopté par 36 voix sur 37 suffrages exprimés (97.30%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
2	2		37

Rapport financier

✓ **Françoise Carret** Trésorière présente le rapport financier de l'année 2013 et le budget prévisionnel 2013
(annexe 2)

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

Le compte de résultat 2013 présente un excédent de 931,80€.

Le montant total des dépenses est de 259 326,68€ celui des recettes de 260 258,48€. Le budget global est inférieur aux prévisions pour plusieurs raisons : il y a moins de recettes FSL que prévues, environ 4 000€, cela est dû à un changement du mode de mise en paiement et ces recettes seront perçues en 2014, les provisions retraites ont été actualisées pour les deux salariés, elles s'élèvent à 12 134€ avec une provision cette année de 6 829€, Le principal fait marquant de cette année est la dépense pour la participation au congrès de Lyon qui s'élève à 31 579€ compensée en recettes par une reprise sur provision de 20 594€ et la participation des centres de 14 905€,

Du côté des recettes, il faut noter une hausse de 10 000€ de la subvention CAF par rapport à 2012, une hausse de 5 000€ de la subvention du Conseil Général ainsi que l'attribution de fonds mutualisé de 15 00€ pour compenser une demande de subvention régionale qui n'a pas été accordée .

Le bilan fin 2013 fait apparaître en actif 168 020€ et en passif 168 020€ avec 91 755 € de fonds associatifs.

Le contrôle des comptes annuels a été fait par Monsieur Perichon expert-comptable.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2014 s'équilibre à 239200 euros : Le plus souvent, les prévisions budgétaires se rapprochent des prévisions du réalisé 2013. En effet les différences portent pour l'essentiel sur le congrès qui n'est plus dans nos comptes en 2014 et la prise en compte sur l'année entière du changement du temps de travail et de pesée du poste de délégué adjoint en 2013 (réalisé à partir de juin 2013)

Côté dépenses,

Le compte 60, achats : 21 500€, (pas de différences significatives)

Le compte 61 services externes : 14 450€

Le compte 62 autres services externes: 72 350€, (augmentation normale des dépenses)

Le compte 63, impôts et taxes : 2 250€, (plus de taxes sur les salaires)

Le compte 64, charges de personnel : 122 000€ (rémunérations du personnel avec l'augmentation du temps de travail et le changement de poste de la déléguée adjointe, pour une année entière, valeur du point et RIS)

Le compte 67, charges exceptionnelles : 0€ (pas de charges exceptionnelles prévues)

Le compte 68 : dotation au amortissement 6 650.00€

Côté recettes,

Au compte 70, rémunérations des services : 67 300€, (des prévisions légèrement inférieures au réalisé 2013 avec 10 000€ pour mise à disposition de personnel facturé et un fonds mutualisé à 12 000€)

Au compte 74, subventions : 112 500.00€, une demande d'augmentation des subventions des partenaires de la convention, 60 000€ pour le conseil général, 35 000.00€ pour la CAF, 4 800 pour la MSA. Recherche d'autres partenariats financiers (DDCSPP entres autres)

Au compte 75, 52 600€ de cotisations des adhérents (ce budget prévoit une augmentation de la cotisation des adhérents qui passerait de 0,0464 à 0,5% pour la part inférieur à 430 000€ de leurs budgets et un développement des adhésions +1 en 2014. La hausse représente une augmentation de 150 € en moyenne par centre)

Au compte 76 : 800€ de produits financiers,

Au compte 77 : 0€ (en 2013 16 258€ il s'agissait de la contribution des centres au congrès).

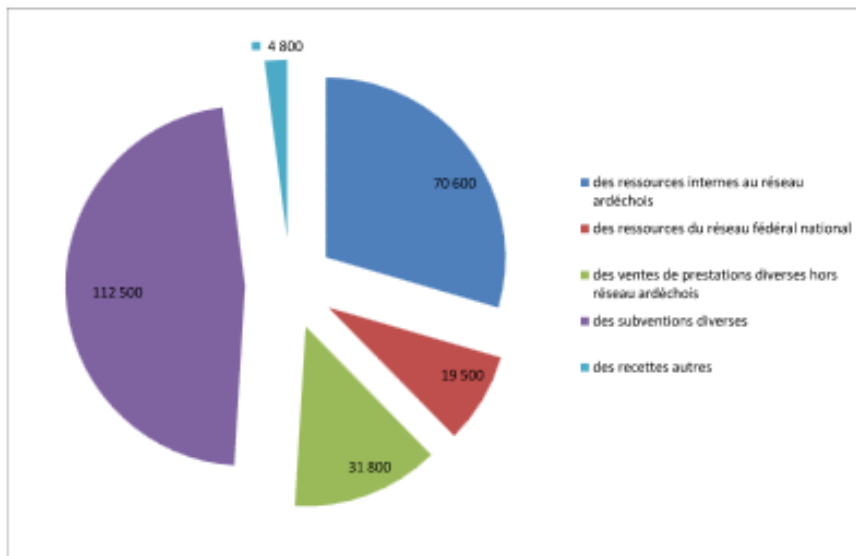
Au compte 78 : 0€ (en 2013 reprise sur provisions pour congrès)

Au compte 79 : 6000.00€ de transferts de charges

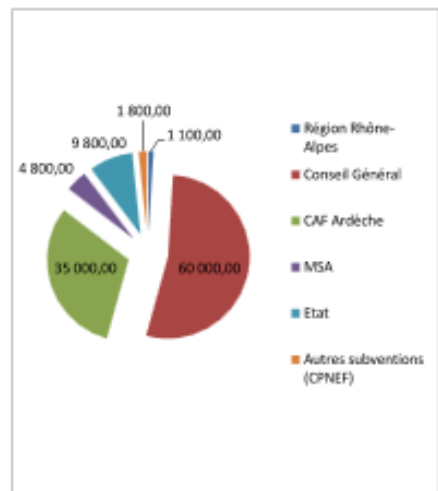
Afin que la présentation du budget soit la plus lisible possible par tout à chacun, il est proposé une présentation par trois graphiques : Nature des dépenses par grandes fonctions, Nature des recettes par leurs provenances et détails des subventions.

**La trésorière Françoise Carret
Le trésorier adjoint Patrick Roucoux**

BUDGET 2014 RECETTES
PRESENTATION DES RECETTES PAR LEURS PROVENANCES



Détails des subventions



Ressources provenant des adhérents : cotisations, participations aux frais des actions

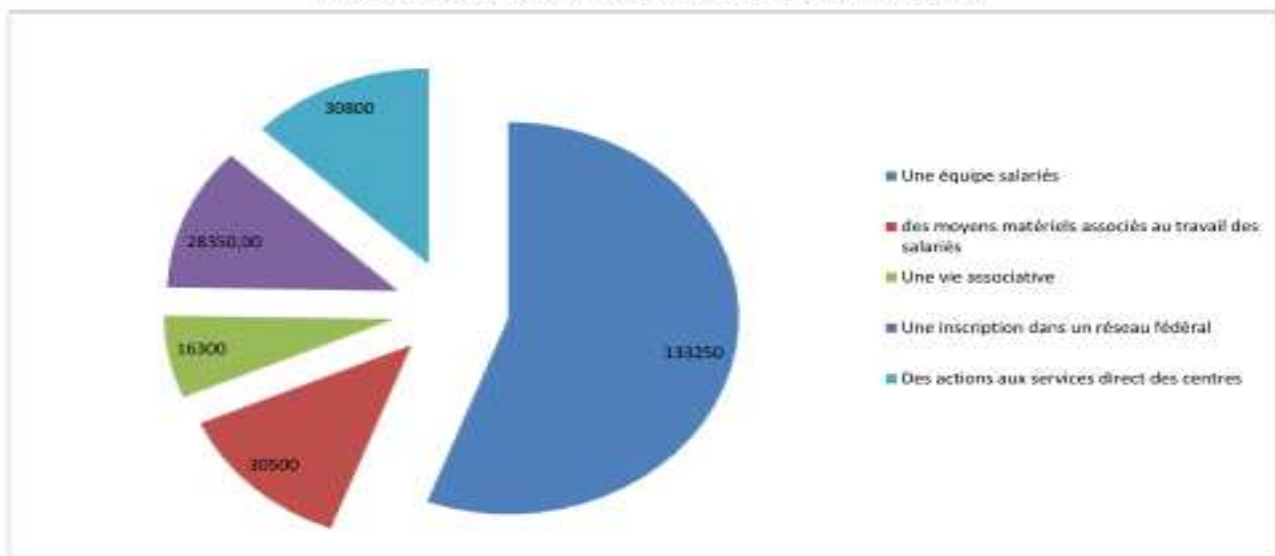
Ressources venant de la fédération nationale : Fonds mutualisé, fonds formation bénévoles, des remboursements de frais

Ventes de prestations diverses hors réseau des adhérents : interventions extérieures facturées, gestion FSL, fonds formation bénévoles Rhone-Alpes

Subvention diverses : détails sur le schéma suivant

Recettes autres : CPNEF recettes de la branche professionnelle pour des actions de formation

BUDGET 2014 DEPENSES
PRESENTATION DES DEPENSES PAR GRANDES FONCTIONS



Equipe salariés : salariés fédération et mise à disposition uracs

Moyens matériels associés : déplacement, locaux, assurances, téléphone, PTT, entretien matériel...

Vie associative : Déplacement, mission, reception, frais instances.

Inscription dans un réseau fédéral : cotisations au réseau et syndicat employeur

Actions aux services direct des centres : formation bénévoles et salariés, supervision, gestion FSL, mini-séjours été

RESOLUTION N° 3

Après avoir entendu la présentation des comptes de résultat et de bilan 2013 par la Trésorière et le Trésorier adjoint de la Fédération, l'Assemblée Générale approuve le compte de résultat 2013 et le bilan arrêté à la date du 31.12.2013, et donne son quitus plein et entier au Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2013.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
5	1		36

La résolution N°3 est adoptée par 36 voix sur 37 suffrages exprimés (97.30%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3			38

RESOLUTION N° 4

Après avoir entendu la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat (positif) de l'exercice 2013 de 931.80 Euros au report à nouveau.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
5	1		36

La résolution N°4 est adoptée par 36 voix sur 37 suffrages exprimés (97.30%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
4			37

RESOLUTION N° 5

Après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel pour 2014 par le Trésorier l'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
6	2		34

La résolution N°5 est adoptée par 34 voix sur 36 suffrages exprimés (94.44%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
11		2	28

RESOLUTION N°6

L'Assemblée Générale décide de poursuivre la hausse des cotisations selon le plan adoptée lors de l'AG 2008. Pour les centres sociaux, conformément aux règles de calcul de la FCSF, le taux d'appel départemental passera de 0.464% à 0.5% pour la part inférieure à 430 000 euros et restera à 0.074% à pour la part supérieure à 430 000 euros.

Pour les autres associations et pour les nouveaux adhérents, appel sur une somme de 667 Euros.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
6	2	2	32

La résolution N°6 est adoptée par 32 voix sur 36 suffrages exprimés (88.89%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
6		7	28

Rapport d'activités

✓ Le rapport ayant été envoyé à l'ensemble des adhérents dans les deux mois précédent l'AG, il est proposé de ne pas en faire une lecture extensive. Un focus est mis sur un point important et nouveau du travail fédéral en 2013 : l'implication de la fédération et des centres sociaux pour contribuer à l'émergence d'une parole des habitants de nos territoires dans la construction des schémas sociaux du conseil général.

Cette présentation est réalisée au travers d'un quizz (voir ci-dessous) auquel l'assemblée est invitée à répondre

1. Le 18 février 2013, suite à une commission des référents famille, il est décidé de proposer au conseil général, un projet de recueil de la parole des habitants pour nourrir les nouveaux schémas sociaux.

FAUX : C'est Alexis Baron (le DGA du conseil général) qui avait sollicité le réseau des centres sociaux identifiant celui-ci comme en capacité de mobiliser des habitants et d'animer la démarche. Le Conseil d'administration de la fédération du 18 mars 2013 avait validé cet engagement renvoyant aux centres la décision de s'engager dans la démarche et en confiant aux directeurs des centres (avec les salariés de la fédération) l'organisation de l'action.

2. La méthodologie de travail avec les habitants a été conçue par Didier Belin et Alexis Baron (le DGA du conseil général et son adjoint)

FAUX : elle a été co-construite par le CG, les directeurs des centres sociaux et la FACS lors de deux réunions et de plusieurs aller-retour de mails.

3. Depuis 2005, 85% des conseils généraux de France associe les habitants des territoires à l'élaboration des schémas sociaux ?

FAUX : Le conseil général ardéchois et les centres sociaux du territoire sont précurseurs en la matière. On pourrait imaginer un essaimage de cette dynamique sur d'autres départements, en fonction de l'évaluation qui sera faite de cette expérience.

4. 35 réunions ont été organisées par les centres sociaux ardéchois (du nord au sud et de l'est à l'ouest) afin de travailler avec les personnes concernées, sur les problématiques vécues en ardèche.

VRAI : 223 personnes ont participé à la démarche sur tout le département

5. La majorité des réunions a concerné la remise en question du montant du RSA ?

FAUX : une multiplicité de thématiques ont été abordées : Bien vieillir sur le territoire, Mobilité/Isolement, Précarité-insertion-accueil d'urgence, Santé, Logement, Accès à la culture et aux loisirs, Accès aux droits/handicap/violences faites aux femmes

6. La journée de restitution du travail effectué avec les habitants qui a eu lieu à Privas le 26 février 2014 a réuni 51 habitants et 12 élus du CG ?

FAUX : il y avait 110 habitants et 1 élu du CG accompagné de plusieurs techniciens

7. Cette journée a été l'occasion pour le CG d'entendre la préoccupation individuelle des habitants ?

FAUX : le travail en atelier thématique organisé le matin a permis de croiser les constats et les propositions collectives des différents territoires. La restitution de l'après midi a été un temps d'écoute, de partage, de dialogue loin des préoccupations individuelles.

8. Une suite est envisagée avec le CG autour de la place des habitants dans les schémas sociaux ?

VRAI : c'est l'objet de notre rencontre aujourd'hui !

9. La méthodologie du travail à venir est d'ores et déjà inventée, négociée et validée entre les centres sociaux, la FACS, et le CG ?

FAUX : nous sommes aujourd'hui ici pour penser, créer, inventer ce que nous avons envie de faire ensemble.

RESOLUTION N° 2

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2012 présenté par des acteurs de la Facs l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
6			36

Le rapport d'activité est adopté par 36 voix sur 36 suffrages exprimés (100%)

Vote complémentaire indicatif

abstention	Blanc ou nul	contre	pour
3	1		37

Temps d'atelier

Nous avons ensuite organisé un travail en atelier autour de la recherche de proposition à faire pour que le travail avec le conseil général autour de la participation des habitants se poursuive et s'amplifie. Il s'agit en effet de se donner collectivement avec la direction de la solidarité quelques repères pour progresser ensemble dans cette recherche d'implication citoyenne et de dialogue habitants-institutions.

Ci-après la liste des propositions issues des groupes de travail :

Création de commissions de travail thématiques avec une présence des habitants.

Une présence des élus du CG lors de temps d'échanges conviviaux sur les lieux de vie des habitants, autour de thématiques choisies par les habitants ; et en alternance, présence des habitants sur des temps d'échanges conviviaux au CG.

Besoin d'un retour lisible que l'on peut communiquer aux personnes qui ont participé à la première rencontre.

Comment le CG s'est-il emparé de la parole des habitants pour boucler les Sh. Sx

Sous forme d'un journal ? Il pourrait relater de chaque thématique et de leurs avancées, pour valoriser ce qui est fait de manière concrète.

Comment se fait l'évaluation ? Existe-t-il un comité de suivi des schémas sociaux ? Qui y participe ? Quelle place pour les habitants ? Peut-on imaginer de participer à son organisation ?

Il nous semble important que les rencontres avec les élus puissent se faire autour de thématiques précises et pas forcément toutes en même temps, pour avoir le temps d'approfondir les sujets, et que les habitants puissent participer aux décisions en connaissance de causes.

Veiller garder la dynamique de la mobilisation, sous-entendu, n'attendez pas 2018 pour nous re-solliciter. Et surtout faire attention aux emplois du temps de chacun (habitants, jeunes, élus, techniciens...)

Un socle pour les deux propositions concrètes :

Création d'une charte autour de l'engagement et de la présence des élus pour répondre à la question de leur mobilisation. On ne peut pas dialoguer tout seul. Avec une obligation de "retour" sur les questions abordées et de "vulgarisation"

Une articulation entre deux démarches :

- Une rencontre locale, annuelle, au niveau du bassin de vie avec le conseiller général et des techniciens CG, autour de propositions / évaluations / réflexions collectives portées par les habitants et travaillées dans les centres sociaux. L'idée étant que le conseiller général puisse alors être porteur d'une réflexion partagée sur le territoire. La régularité permet par ailleurs un retour sur ce qui a été dit d'une année sur l'autre.
- Une rencontre au niveau du département, à mi-mandat (tous les 3 ans) : "états généraux de la participation citoyenne". Sous forme d'ateliers thématiques permettant un dialogue entre des habitants et les conseillers généraux et techniciens concernés par la thématique.

Faire des groupes d'habitants qui suivent l'évolution du schéma, sous forme d'ateliers par territoire

Présentation du schéma par le CG à l'ensemble des centres sociaux et des groupes d'habitants, voir peut être de manière plus globale à l'ensemble de la population.

Rencontre et échanges entre les groupes d'habitants et le CG pour le suivi des thématiques

En fin d'année, une présentation bilan le CG avec une appréciation des habitants et la possibilité que chaque territoire propose une action concrète qui soit prise en compte dans le cadre du schéma.

Monsieur Baron, réagit ensuite et propose que :

- Nous puissions organiser avant l'automne une rencontre entre des habitants, des acteurs des centres sociaux et des élus et (équipes de direction) pour dans un premier temps faire une présentation des schémas et un retour sur la manière dont la parole des personnes ayant participé à la rencontre de février a été nourrie la réflexion.
- Qu'une réflexion s'engage sur la suite de ce travail et la manière dont les habitants vont pouvoir être associés à la gouvernance des schémas et dont les centres sociaux vont pouvoir accompagner cela.

Élection du Conseil d'Administration

Le président procède ensuite à l'élection à bulletin secret du conseil d'administration selon les règles adoptées (statuts et règlement intérieur)

Sont candidats :

Collège des usagers

Audibert Agnès (CSRI Valgorge)
Carret Françoise (CS Tournon)
Champion Emmanuelle (Revivre Les Vans)
Delas Denis (CS Jean-Marc et Josy Dorel, Le Pouzin)
Faucuit Alain (Revivre Les Vans)
Ferrer Yves (CS MJC La Voulte)
Glass Josie (CS MJC La Voulte)
Hallier Jean-Claude (CS Tournon)

Collège des professionnels

Duret François (CS Acalj-Seibel Aubenas)
Haond Sébastien (CS l'odyssée Saint Agrève)
Payrastre Hélène (CS l'art des liens Privas)

Collège institutionnel

Pas de candidat

Collège des membres associés

Pas de candidat

L'élection des administrateurs de la fédération se faisant par collèges, seuls sont invités à voter, les mandants de nos adhérents par collèges (il n'y a pas de vote complémentaire pour l'élection des administrateurs).

Résultats de l'élection

Collège des usagers 29 votants, (1 non votant partis avant l'élection du CA)

Audibert Agnès (CSRI Valgorge) est élue par 96.43% des suffrages exprimés (27 voix pour et 1 contre)
Carret Françoise (CS Tournon) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour)
Champion Emmanuelle (Revivre Les Vans) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour)
Delas Denis (CS J-M et J Dorel, Le Pouzin) est élu par 96.15% des suffrages exprimés (25 voix pour et 1 contre)
Faucuit Alain (Revivre Les Vans) est élu à l'unanimité des suffrages exprimés (28 voix pour)
Ferrer Yves (CS MJC La Voulte) est élu par 96.43% des suffrages exprimés (27 voix pour et 1 contre)
Glass Josie (CS MJC La Voulte) est élue par 92.86% des suffrages exprimés (26 voix pour et 2 contre)
Hallier Jean-Claude (CS Tournon) est élu par 96.30% des suffrages exprimés (26 voix pour et 1 contre)

Collège des professionnels 11 votants,

Duret François (CS Acalj-Seibel Aubenas) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (11 voix pour)
Haond Sébastien (CS l'odyssée Saint Agrève) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (11 voix pour)
Payrastre Hélène (CS l'art des liens Privas) est élue à l'unanimité des suffrages exprimés (11 voix pour)

Nos partenaires prennent la parole

✓ **Monsieur Alexis Baron, DGA de** conseil général en charge de la solidarité départementale, Nous rappelle tout l'intérêt qu'il porte aux centres sociaux et en particulier à la démarche que nous avons initiée ensemble de participation citoyenne. Nous dit combien il souhaite que cela puisse se poursuivre au-delà de l'écriture et tout au long de la vie des schémas.

Il annonce le lancement d'un travail de recherche action expérimental autour du non-recours aux droits. Sur ce travail qui va se mettre en œuvre avec une université il propose que les centres sociaux des territoires concernés (pays des vans et Berg et Coiron) qui vont être sollicités puissent participer à ce travail et y associer des habitants.

✓ **Monsieur Royer Manoha Noel**, représentant la MSA, nous dit que la MSA va poursuivre et amplifier son soutien au centre sociaux les plus ruraux (renouvellement des deux conventions avec Valgorge et Saint Agrève et mise en œuvre d'un partenariat supplémentaire sur un nouveau territoire) et en sous réserve le vote de la subvention de la MSA à la hauteur souhaité soit une hausse de 20% (si le montant reste en valeur modeste, au regard des budgets difficiles de la MSA il est très significatif de l'attachement de la caisse au partenariat avec les centres sociaux et leur réseau fédéral).

✓ **Monsieur Alain Vialle, Président de la Caf de l'Ardèche**, nous fait part du soutien fort de la CAF aux centres sociaux Ardéchois et au réseau fédéral. Il nous informe de difficultés sur certains territoires qui font l'objet d'un travail entre les différents partenaires qui rencontreront prochainement les centres concernés.

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant terminé, **Alain Faucuit**, Président de la Facs, remercie l'ensemble des participants de leur présence active à notre assemblée générale, et invite les participants à poursuivre les échanges autour du buffet.

Le président,
Alain Faucuit

Un membre du bureau présent à l'AG,